

CARNETS LOUIS XVII



SEPTEMBRE 1993

N°5

Edité par l'Association "Cercle d'études historiques
sur la Question Louis XVII"
39, rue Anatole-France - 93130 Noisy-le-Sec

Numéro 5

Septembre 1993

Sommaire :	Pages
* Les Propos du Président	3
* Le Dossier Rouge par J. J. Courtenay	4
* Compléments : l'affaire OSSEDAT	14
* Le calendrier révolutionnaire par J. Hamann	16
* Pierre Benoit , un Louis XVII supplémentaire par Maurice Etienne	19
* Notes sur les Ducs de Normandie par Pierre Janin	22
* La Presse et Louis XVII	25
* Lu pour vous	27
* Livres d'occasion	28

LES PROPOS DU PRESIDENT

Ce carnet Louis XVII N° 5 contient comme à l'accoutumée, des rubriques classiques.

Toutefois, nous ferons une entorse à l'habitude en publiant ici, un article de fond intitulé : **Le dossier rouge**.

Cette étude représente une synthèse de ce qui a été écrit et son rédacteur est l'un de nos membres : Monsieur Jean-Jacques Courtenay.

Elle est, entre autres, l'un des thèmes qui fut retenu lors de la première réunion sur la recherche historique.

Le "dossier rouge" est intéressant à élucider car les naundorffistes en font état comme étant à priori la **preuve indiscutable** que Naundorff était Louis XVII. L'on souhaiterait retrouver les témoins visuels tels que Clémenceau, Laval, Ossédât ; or, ils sont morts d'où la recherche de leurs descendants. "**L'on affirme**" que la petite fille de Georges Clémenceau aurait eu en sa possession des copies (photographies ou plaques photographiques) du dossier que Clémenceau aurait pris soin de faire réaliser. L'on affirme aussi que cette dame (elle existe toujours) aurait été cambriolée et qu'on lui aurait subtilisé les dites preuves. Or, cette dame nie aujourd'hui ce vol qui aurait eu lieu il y a une quinzaine d'années !!!

L'on serait tenté d'agir auprès des descendants ou proches de P. Laval (seul son gendre était encore vivant : Monsieur le Comte de Chambrun) ou des descendants de Louis Ossédât. En ce qui concerne ce dernier, une tentative fut faite mais qui ne donne aucun résultat positif. D'ailleurs, c'est toute l'affaire Louis XVII qui en est ainsi.

Pour conclure provisoirement, cette synthèse du "dossier rouge" permettra de réouvrir le débat et la recherche.

Tous nos membres sont invités à réfléchir et à nous transmettre leurs suggestions.

Va pour l'Histoire

J. HAMANN

LE DOSSIER ROUGE

par Jean-Jacques COURTENAY

Membre du Cercle d'études

historiques sur la question

Louis XVII

INTRODUCTION :

Avant toute chose, nous voudrions remercier Monsieur Hamann de l'honneur qu'il nous a fait en nous chargeant de faire le point sur la question du dossier rouge.

Conscients de cela nous avons cherché à reconstituer le puzzle des différentes sources de l'affaire, à la façon d'un Sherlock Holmes, pour mettre en évidence les différentes pistes de recherches ...

et à notre plus grande surprise, il nous semble avoir trouvé des éléments étonnants, qui par le passé n'ont apparemment pas été suffisamment reliés entre eux.

Au fond, s'il y a un mystère, ce n'est pas tant sur la question de l'existence du dossier rouge, que sur la raison pour laquelle on s'est obstiné jusqu'ici à rechercher ce qui ne serait qu'une copie de dossier, alors qu'il n'est pas fait mystère, par ailleurs, du nom de la famille qui en détient l'original.

I - LA GENESE DE LA QUESTION

A - Quand les auteurs parlent-ils pour la première fois du dossier rouge ?

La première mention d'un "dossier rouge" est faite dans un article de "la Légitimité" (n° 12, décembre 1909, page 418), intitulé "Un secret d'Etat". Il met en scène Clémenceau, du temps où il était Président du Conseil, et une "grande dame" (qui n'est autre que la Marquise d'Horsekel).

Ensuite, la notion de "dossier rouge" ne réapparaît dans la presse qu'en mai 1946, sous la plume d'Alain Decaux, dans les articles du journal "Quatre et trois".

Quatre mois plus tard, dans le même journal Alain Decaux en appelait à Georges Bidault, Président du Conseil pour faire la lumière sur cette affaire, sans obtenir aucune réponse.

En réalité une réponse a été apportée par un autre canal, puisqu'en 1948, Georges Bidault, alors Ministre des Affaires Etrangères, fit parvenir une lettre au conservateur du Donjon de Vincennes, Monsieur Hurtret, où il lui précisait que le dossier avait été égaré pendant l'Occupation.

L'année d'après, en 1949, André Castelot aborde également la question dans son ouvrage intitulé "Louis XVII, l'énigme résolue", en évoquant à propos de ce silence la possibilité d'un accord secret et tacite entre la République et les Orléans (Chapitre IX, page 256).

Dans le même ouvrage, il met en scène Pierre Laval, à l'époque où il était Ministre de l'Intérieur et le Docteur L. Ossédât de Cambrai, fils d'un camarade de faculté de Laval.

Or Laval aurait montré à Monsieur Ossédât un opuscule relié en cuir rouge portant un numéro, le 704, sans lui découvrir ce qui se trouvait à l'intérieur.

Il semble bien que pour la IIIème et la IVème République l'intérêt majeur supposé de ce dossier ait été de servir d'arme contre les prétentions des Orléans.

Ainsi, Clémenceau aurait déclaré : "*Si les Orléans m'ennuient trop, j'ai un dossier massue que je leur jeterai dans les jambes*".

(cf. Xavier de Roche, Louis XVII, Ed. de Paris, 1986, Ch. IV, pp 699-700-704 ; Robert Ambelain, "Capet, lève toi ...")

B - Que contient le dossier rouge ?

Les rumeurs propagées sur son existence le circonscrivent au règlement de la succession de Louis XVI à travers sa descendance masculine, laquelle est mise en parallèle avec Naundorff.

Apparemment, il s'agirait d'une compilation de pièces issues d'une correspondance de la Légation de Prusse en France avec le gouvernement français (des pièces diplomatiques donc) et aussi de documents saisis par le Ministère de l'Intérieur au domicile de Naundorff, lors de son arrestation en juin 1836.

Selon les dires d'un témoin mentionnés dans le journal manuscrit de Monsieur Cercy d'Erville, témoin dénommé Hanotaux, le dossier se composait plus exactement :

1. d'un rapport de police et de pièces prélevées sur "Naundorff" arrêté (202 pièces) [1] ;

2. de communications de la Cour de Prusse et de la Cour de Rome à la Chancellerie française ;

3. du dossier de Jules Favre, avocat de Naundorff, puis de ses enfants, de 1837 à 1874, dossier auquel ont été jointes toutes les pièces qui servirent à Jules Favre pour plaider.

(cf. Xavier de Roche, "Louis XVII", Ed. de Paris, 1986, p. 700).

[1] Nota : la réclamation de Naundorff, enregistrée le 18 juin 1836, contre son arrestation illégale et la saisie de documents lui appartenant, fait mention de 27 pièces saisies.

II - FICHE SIGNALÉTIQUE RECAPITULATIVE DU DOSSIER ROUGE

La première des bizarreries concernant ce fameux dossier touche à sa couleur qui selon Eric Muraise ("**Du Roy perdu à Louis XVII**") serait verte. C'est pourquoi nous nous attacherons en premier lieu à essayer de la décrire aussi précisément que possible, avant de passer en revue ses possesseurs successifs.

A - Description

Forme : un opuscule relié en cuir rouge selon André Castelot (**Louis XVII, L'énigme résolue, 1949 p. 288**), un dossier vert selon Eric Muraise (précité) un moyen de concilier ces deux hypothèses, serait de les ramener à une seule, c'est-à-dire un contenant, rouge, l'opuscule en cuir, et un contenu, le dossier proprement dit, vert.

Une référence chiffrée : Le n° 704, selon Monsieur Ossédad, lors de son entrevue avec Pierre Laval, en 1944.

Dimensions : inconnues.

Épaisseur : inconnue, mais certainement évolutive.

Contenu : pièces diplomatiques et pièces saisies au domicile de Naundorff le 15 juin 1836 lors de son arrestation illégale, par le Commissaire de police Barter, Commissaire du Faubourg Montmartre, et non restituées après non-lieu du 9 janvier 1841. (cf. Bourmont-Coucy, "**Un jugement qui ne résoud rien**").

B - Qui l'a eu en sa possession ?

D'abord en possession du Ministère de l'Intérieur, le dossier aurait ensuite transité au Ministère des Affaires Etrangères, avant de disparaître, soit en étant mis en lieu sûr mais détruit durant son transfert ferroviaire avec d'autres archives, soit en restant tout simplement au même endroit ce qui parfois est beaucoup plus sûr, soit enfin en étant emporté en Allemagne en 1944. En gare de Berlin, le train qui le transportait aurait été bombardé, mais il est possible que le dossier rouge ait pu être sauvé des flammes et, par la suite emporté au Kremlin par les Soviétiques, où il se trouverait encore actuellement (V. André Castelot, *Louis XVII*, Ed. Rombaldi, 1974, Ch. XII, pp. 206-207-208; nota : cette hypothèse est nouvelle par rapport à son ouvrage intitulé, *Louis XVII, L'énigme résolue*, SFELT, 1949, Ch. V, pp. 255-256).

Cette dernière hypothèse est la plus souvent évoquée par les auteurs, un seul d'entre eux ayant cependant émis une autre hypothèse, celle d'un gîte souterrain de l'Allemagne hitlérienne (Cf. Eric Muraise, "Du Roy perdu à Louis XVII").

Mais pour certains auteurs, le dossier rouge, si tant est qu'il ait existé et existe toujours, pourrait n'être qu'un contenant un peu facile, un fourre-tout convenant, ce qui nous amène à aborder de façon critique la question des différentes pistes.

III - MISE EN EVIDENCE DES DIFFERENTES PISTES OU A LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU

On doit à notre sens distinguer deux catégories de pistes : la première a trait au dossier rouge à proprement parler, et la deuxième nous le verrons au dossier original à partir duquel, le dossier rouge a été constitué.

A - De l'art difficile de rechercher une copie de dossier

Nous allons passer en revue les différentes pistes de recherches qui s'offrent à nous, en estimant les chances que nous avons d'aboutir en les suivant.

1° et 2° - Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre des Affaires Etrangères (Ces deux pistes sont indiquées par la plupart des chercheurs précités).

Dans ces deux cas, il y a peu de chance de voir un jour transparaître quoi que ce soit.

3° - La piste de la cache hitlérienne (Eric Muraise, "Du Roy perdu à Louis XVII").

Il n'existe aucun indice sur ce point.

4° - La piste russe

C'est certainement l'une des pistes qui pourrait s'avérer la plus porteuse si elle était confirmée.

5° - La piste Ossédat

Il n'existe pour l'instant que des dires rapportés concernant cette piste, qui de toutes façons ne pourrait porter que sur la question de l'existence d'un dossier rouge, mais nullement sur son contenu.

6° - Le Vatican

Cette question du dossier rouge est à mettre en rapport avec la lecture publique jamais effectuée d'un éventuel testament secret de la Duchesse d'Angoulême.

On continue à attendre du Vatican qu'il apporte un jour des éclaircissements (Cf. **Philippe Conrad**, "Louis XVII, l'énigme du Roi perdu" ; **Thérèse Lenôtre**, "Notes et souvenirs au sujet de son père G. Lenôtre" ; **Robert Ambelain**, "Capet lève toi ..." ; **Marquis de la Franquerie**, "Ascendance davidique des Rois de France") voire crée la surprise sur ce point. (Cf. **Dr de Fontbrune**, "La divine tragédie de Louis XVII", 1949, **Michelet**, Editeur, pp. 87 et s. : un pape capétien).

Or il paraît connu depuis des années que ce testament aurait été mis dans un coffret rouge de 50 cm de long sur 40 cm de large scellé aux armes du Vatican puis confié à Napoléon III qui l'aurait fait déposer au ministère des Affaires Etrangères à Paris.

Ce coffret devait être ouvert le 19 octobre 1951, un siècle exactement après la mort de la Duchesse à Frohsdorf par le conservateur des archives du ministère des Affaires Etrangères, Monsieur de Ribier, mais ce dernier ne l'a pas fait et a déclaré tout ignorer de cette affaire. (**V. Louis Hastier**, "Nouvelles révélations sur Louis XVII" ; *Revue du Cercle Louis XVII, Flos Florum* année 76-77 - avril juillet 1960)

Cela nous éloigne du Vatican sur lequel il nous faut revenir pour évoquer la curieuse attitude de René de Bourbon, arrière-petit-fils de Naundorff, qui lorsqu'il est mis en présence de Mgr Roncalli, futur Jean XXIII ne cherche pas vraiment à en savoir plus quand il en a la possibilité. (Cf. **Miroir de l'Histoire**, "Les survivants de l'histoire - le pape connaît peut-être le secret de Naundorff", par **Claude Pasteur**, interview de René de Bourbon, arrière-petit-fils de Naundorff).

Aussi bien la piste vaticane ne nous apparaît-elle pas très probante en ce qui concerne Naundorff et on peut la solliciter chaque fois que nécessaire lorsqu'on ne peut répondre.

Mais au fait, pourquoi chercher une copie quand on peut rechercher l'original ?

B - Pourquoi ne pas aller droit au but en recherchant l'original ?

Le dossier rouge, qui paraît-il était vert, n'était qu'une copie du dossier confié par Naundorff au conseiller prussien Le Coq, original qui fut retrouvé entre les deux guerres mondiales par le Prince August-Wilhelm de Prusse. (Eric Muraise, "Du Roy perdu à Louis XVII")

Selon Léon Cressels, la genèse de ce qui donnera lieu à la littérature sur le dossier rouge remonterait à 1836, au règne de Louis-Philippe, époque à laquelle, Me Xavier Laprade demande des renseignements sur son client, Naundorff à la Prusse. Le Gouvernement prussien avant de communiquer les informations qu'il a pu recueillir sur Naundorff à cet avocat, juge bon de les faire parvenir au gouvernement français (bordereau d'envoi du 2 août 1836 de la Légation de Prusse en France). Le 10 septembre de la même année, le Ministre de la Justice estime que ce dossier ne présente aucune utilité pour lui, Naundorff n'étant sous le coup d'aucune poursuite pénale. Et c'est au ministère de l'Intérieur qu'échoit le dossier, lequel le fait analyser par le Ministre des Affaires Etrangères, qui le retournera à la Légation de Prusse le 14 octobre 1836. Enfin cette dernière remettra le dossier à Me Laprade, demeurant 7 rue du Croissant à Paris, le 28 octobre 1836. (cf. Léon Cressels, "Louis XVII et les faux dauphins").

Or si l'on suit la piste prussienne, il n'y a plus de mystère "dossier rouge" ou "vert" : l'on a un original de dossier, probablement plus complet, qui va servir de base à celui qui va être transmis aux autorités françaises, puis à Me Laprade, dont on sait qu'il a par la suite épousé une descendante de Naundorff. (Cf. Eric Muraise et Maurice Etienne, "Les treize portes du Temple et les six morts de Louis XVII")

Est-ce la couleur qui change tout à l'affaire, mais on peut se demander pourquoi tant d'efforts ont été dépensés en vain pour rechercher ce qui ne serait à l'origine qu'une copie de dossier, alors que l'original se trouve sans doute actuellement en possession de la famille Hohenzollern ?

CONCLUSION :

Il nous paraît inutile de cacher plus longtemps le dossier rouge (ou vert) s'il existe encore, car les révélations qu'il pourrait contenir ne sont peut-être pas aussi percutantes que l'on voudrait le faire accroire, sans parler des suppressions ou des adjonctions de pièces qui ont pu avoir lieu (Cf. **Thérèse Lenôtre "Notes et souvenirs au sujet de son père G. Lenôtre"**)

Par contre, il nous paraît fondamental de suivre la piste prussienne qui a été si parfaitement négligée qu'on a du mal à en comprendre la raison, si ce n'est peut-être la volonté inavouée de ne jamais résoudre la question de la succession dynastique légitime de Louis XVI.

Mais quand le moment est venu, tout s'éclaircit presque miraculeusement. Et la piste prussienne du dossier original dont le dossier rouge ne serait qu'une copie sans doute imparfaite, pourrait déjà avoir rejoint la piste russe du dossier rouge.

Car qui sait d'ici le début du siècle prochain, d'ici 2033 par exemple, un Hohenzollern ne sera pas appelé à jouer un rôle de premier plan dans l'évolution politique de la Russie, du fait d'une éventuelle restauration du Tsar.

N'oublions pas que le 22 septembre 1976, à Dinard, François-Guillaume de Hohenzollern, Prince de Prusse (né le 3 septembre 1943), a épousé Maria (née le 23 décembre 1953), fille de feu le Grand Duc Vladimir, héritière de la dynastie Romanov.

Or il se trouve justement que par décret du Grand Duc Vladimir, François Guillaume de Prusse a été admis dans la Maison Impériale de Russie comme Grand Duc Michel avec qualification d'Altesse Impériale.

A tous les survivantistes qui restent persuadés que la clé de l'affaire Louis XVII se trouve à Rome (Cf. **Philippe Conrad, "Louis XVII, l'énigme du Roi Perdu"**) l'histoire pourrait bien réserver la plus grande surprise de leur vie en leur donnant presque raison sur ce point : en fait, cette clé pourrait bien se trouver à l'avenir dans une autre Rome, la Troisième après la Rome italienne et Constantinople, Moscou.

Cette synthèse a été faite en partie grâce aux condensés sur le dossier rouge réalisés par :

- Mademoiselle Françoise BAETTIG
- Monsieur Jacques HAMANN

COMPLEMENTS :

Comme le dit très justement Monsieur J. J. Courtenay, la piste "Ossédât" ne permettrait que de découvrir un témoin actuel qui confirmerait ce qu'écrit Monsieur Louis Ossédât à André Castelot et pourrait apporter des compléments si ceux-ci existaient.

Aujourd'hui, nous savons que :

Monsieur **Louis Marie** Ossédât, fils de Georges Antoine Ossédât, âgé de 28 ans, docteur en pharmacie, domicilié rue de Lyon à Thiers, est né à Thiers le 22 mai 1903.

Le 19 avril 1930, Louis Ossédât épouse à Cambrai (Nord), Renée Paringaux. De cette union naquit au moins deux enfants une fille et un garçon prénommé Georges Marie Jean Louis (né en 1941). Il exerça la profession de stomatologiste.

Devenu veuf, il se remaria à Paris le 12 juillet 1956 avec Monique Marguerite Marie Artielle, âgée de 25 ans.

Il décéda le 21 octobre 1967 à Peschadoire (Puy-de-Dôme), âgé de 64 ans.

Pour en revenir à la visite de Louis Ossédât à Pierre Laval, l'on peut supposer que c'était en 1931 lorsque Pierre Laval était Ministre des Affaires Etrangères.

Dans ces conditions, Louis Ossédât avait 28 ans et venait tout juste de se marier.

Ceci expliquerait que Louis Ossédât parle à Castelot de sa rencontre avec Laval datant d'une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, le Docteur Ossédât et sa première épouse sont décédés.

CALENDRIER REPUBLICAIN

Ans

I -	[1792
II -	22	1793
III -	[1794
IV -	23	SEPT. 1795
V -	[1796
VI -	22	1797
VII -	[1798

16 SEPT. 1796

[1793]
	1794	+ 5 jours
	1795	+ 6 jours
[1797]
	1798	+ 5 jours
	1799	+ 6 jours

Ans

VIII -	[1799
IX -		1800
X -	23	1801
XI -	[1802
XII -	24	SEPT. 1803
XIII -	[1804
XIV -	23	1805

17 SEPT.

31 DEC.

[1800]
	1801	+ 5 jours
	1802]
	1803	+ 6 jours
	1804]
	1805	+ 5 jours
	1805]

VII	XIV	XII	AN I A AN XIV					AN IV	AN I A AN XIV					et	AN I A AN XIV					AN XII
VI	XIII			VENDEMAIRE	BRUMAIRE	FRIMAIRE	NIVOSE	PLUVIOSE	VENTOSE	VENTOSE	GERMINAL	FLOREAL	PRAIRIAL	MESSIDOR	THERMIDOR	FRUCTIDOR		VII	XIV	
V	XI			22	22	21	21	20	19	19	21	20	20	19	19	18		VI	XIII	
III	IX			23	23	22	22	21	20	20	22	21	21	20	20	19		V	XII	
II	VIII			24	24	23	23	22	21	21	23	22	22	21	21	20		IV	XI	
I	IV			25	25	24	24	23	22	22	24	23	23	22	22	21		III	X	
1				26	26	25	25	24	23	22	25	24	24	23	23	22		II	IX	
2	1																I	VIII		
3	2	1																		
4	3	2																		

5	4	3	26	26	25	25	24	23	23	25	24	24	23	23	22	5	4
6	5	4	27	27	26	26	25	24	24	26	25	25	24	24	23	6	5
7	6	5	28	28	27	27	26	25	25	27	26	26	25	25	24	7	6
8	7	6	29	29	28	28	27	26	26	28	27	27	26	26	25	8	7
9	8	7	30	30	29	29	28	27	27	29	28	28	27	27	26	9	8
10	9	8	1 ^{er} oct.	31	30	30	29	28	28	30	29	29	28	28	27	10	9
11	10	9	2	1 ^{er} nov.	1 ^{er} dec.	31	30	1 ^{er} mars	29	31	30	30	29	29	28	11	10
12	11	10	3	2	2	1 ^{er} janv.	31	2	1 ^{er} mars	1 ^{er} avr.	1 ^{er} mai.	31	30	30	29	12	11
13	12	11	4	3	3	2	1 ^{er} fev.	3	2	2	2	1 ^{er} juin.	1 ^{er} juill.	31	30	13	12
14	13	12	5	4	4	3	2	4	3	3	3	2	2	1 ^{er} août	31	14	13
15	14	13	6	5	5	4	3	5	4	4	4	3	3	2	1 ^{er} sept.	15	14
16	15	14	7	6	6	5	4	6	5	5	5	4	4	3	2	16	15
17	16	15	8	7	7	6	5	7	6	6	6	5	5	4	3	17	16
18	17	16	9	8	8	7	6	8	7	7	7	6	6	5	4	18	17
19	18	17	10	9	9	8	7	9	8	8	8	7	7	6	5	19	18
20	19	18	11	10	10	9	8	10	9	9	9	8	8	7	6	20	19
21	20	19	12	11	11	10	9	11	10	10	10	9	9	8	7	21	20
22	21	20	13	12	12	11	10	12	11	11	11	10	10	9	8	22	21
23	22	21	14	13	13	12	11	13	12	12	12	11	11	10	9	23	22
24	23	22	15	14	14	13	12	14	13	13	13	12	12	11	10	24	23
25	24	23	16	15	15	14	13	15	14	14	14	13	13	12	11	25	24
26	25	24	17	16	16	15	14	16	15	15	15	14	14	13	12	26	25
27	26	25	18	17	17	16	15	17	16	16	16	15	15	14	13	27	26
28	27	26	19	18	18	17	16	18	17	17	17	16	16	15	14	28	27
29	28	27	20	19	19	18	17	19	18	18	18	17	17	16	15	29	28
30	29	28	21	20	20	19	18	20	19	19	19	18	18	17	16	30	29
	30	29	22	21	21	20	19	21	20	20	20	19	19	18	17		30
		30	23	22	22	21	20	22	21								

Etabli par J. Hamann
Propriété de l'auteur

6^{ème} JOUR ANNEES SEXTILES

AN III, AN VII

AN XI

5 jours
sans culottides
AN III, AN VII

18
19
20
21
22
23

Sa seconde épouse et la fille aînée du premier lit déclarent qu'elles n'en savent pas plus de ce qui est porté dans le livre d'André Castelot.

L'on peut douter sur une connaissance exceptionnelle du fils Ossédât ?

Il reste à retrouver ce Monsieur dont les adresses préalables furent Paris puis Bordeaux.

Question :

L'affaire Louis XVII a fait quelques colonnes dans la presse durant les années 50 mais fallait-il y porter une attention ou un intérêt particulier ?

Or, le docteur Ossédât porta son intérêt sur cette affaire puisqu'il écrivit à André Castelot pour témoigner de ce qu'il avait vu, de ce qu'il avait entendu. Donc, l'on ne peut penser que le récit du docteur Ossédât est exact ... Alors, ... ?

Le Cercle remercie ses Membres pour l'aide apportée dans cette recherche, notamment Madame Petit, Vice-présidente, le docteur Degiorgis et Jean-Christophe Troufleau qui a obtenu les pièces justificatives dont nous citons les parties essentielles.

LE CALENDRIER REVOLUTIONNAIRE

par J. Hamann

Peut-être par formation scientifique, je voulais trouver une corrélation entre le calendrier grégorien et le calendrier révolutionnaire. Or, à ma connaissance rien n'existait. Si ce n'est que certains ouvrages donnaient une correspondance entre le 1er d'un mois grégorien et la date républicaine et réciproquement.

Après avoir observé quelles étaient les difficultés qui apparaissaient, je compris qu'il fallait créer une colonne particulière de VENTOSE pour les années bisextiles grégoriennes, c'est-à-dire 1796 an IV et 1804 an XII, années qui se distinguent par un 29 février.

Puis cette colonne spéciale allait scinder les tableaux de correspondance en deux blocs. Celui de gauche qui commence en vendémiaire et qui finit en ventôse tandis que celui de droite commence en germinal et se termine en fructidor. Pour chaque bloc, des flèches indiquent la correspondance des années révolutionnaires.

Ainsi naquit ce **tableau de correspondance inédit** dont l'auteur **J. Hamann** revendique l'exclusivité.

UTILISATION DU TABLEAU

Afin d'être concret, supposons que l'on recherche la correspondance du 21 janvier 1793 avec la date révolutionnaire.

- 1° - Déterminer l'an révolutionnaire correspondant à janvier 1793.
La partie supérieure montre que l'an I commençait le 22 septembre 1792 et se terminait le 21 septembre 1793.

Donc janvier 1793 appartient à l'an I.

- 2° - Dans le bloc de gauche, rechercher le 21 janvier.
On lit dans la colonne **nivose** mais en se référant à l'an I (colonne extrême à gauche) l'on constate que la correspondance du 21 janvier n'existe pas en nivose pour l'an I ; donc, il faut lire le 21 janvier dans la colonne **pluviose** et l'on note que la correspondance est le 2 pluviöse.

- 3° - le 21 janvier 1793 = 2 pluviöse an I

Second exemple : 8 juin 1795

- 1° - L'an III commence le 22 septembre 1794 et se termine le 22 septembre 1795, donc juin 1795 = an III
- 2° - Bloc de droite : 8 juin, lire dans la colonne de droite an III d'où le 20 et prairial pour juin.
- 3° - 8 juin 1795 = 20 prairial an III

Troisième exemple : le 9 thermidor an II

- 1° - L'an II commence le 22 septembre 1793 et se termine le 21 septembre 1794
- 2° - Thermidor (bloc de droite) et colonne de droite (an II), le 9 thermidor correspond au 27 juillet.
- 3° - 9 thermidor an II = 27 juillet 1794.

RAPPELS :

1° - Chaque mois a trente jours et est devisé en trois parties de dix jours. Chaque partie est appelée **décade** et les dix jours qui la compose portent les noms qui suivent :

primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octodi, nonidi, décadi.

L'année se compose de 12 mois de trente jours et les cinq jours qui restent, sont appelés les sans-culottides.

2° - Les années qui ont 366 jours sont les années sextiles (an III, an VII, an XI).

3° - Son utilisation officielle commença en l'an II. L'an XIV sonna le glas de cette hérésie stupide mise en place par la Convention. En réalité, depuis le Consulat, le calendrier grégorien se réinstallait.

Enfin, ce fut **Romme** Charles, conventionnel et mathématicien qui créa le calendrier révolutionnaire. Ce fut **FABRE d'églantine** poète dramatique et conventionnel, qui créa la nomenclature des mois et des jours.

La désignation des mois fut la seule touche agréable et par la même poétique.

En conclusion, ce tableau inédit est toujours la propriété de l'auteur mais ce dernier estime que les lecteurs des "Carnets Louis XVII" seront intéressés par son utilisation.

Pierre BENOIT, un Louis XVII supplémentaire
par Maurice ETIENNE

Notre ami Maurice ETIENNE n'a pu résister de m'envoyer sa documentation sur Pierre Benoit, un Louis XVII en plus mais qui fait partie de la liste des faux dauphins (voir carnets Louis XVII N° 3)

Pierre BENOIT, naquit à Calais le 15 thermidor an II (2 août 1794) et décéda à Buenos-Aires (Argentine) le 23 août 1852. Il était le fils de Pierre-François Benoit et de Marie-Jeanne Daulo. Il se maria à Buenos-Aires le 22 juillet 1828 avec Maria-Josépha de les Mercedes Lejes, fille de José Antonio. Sa femme décéda à Buenos-Aires le 22 septembre 1869.

De cette union, naquirent deux enfants :

1° **Pedro** né le 18 novembre 1836, marié en 1862 avec Dolores Vasquez née en 1838. Cette union eut une descendance.

2° **Petronia Mercedes**, née le 17 mai 1829.

Le 26 août 1941, paraissait à Buenos-Aires un ouvrage intitulé : Louis XVII murio en Buenos-Aires et écrit par **Federico Zapiola**.

Dans le N° 164 (janvier 1953), la revue "Histonium" à la page 45, publiait un article de Federico Zapiola intitulé "**Louis XVII no murio en el temple**".

Donc, sous le nom de Pierre Benoit, Louis XVII débarqua à Buenos-Aires, le 1er juillet 1818, arrivant de Saint-Domingue après une mutiple et féconde carrière.

Pierre Benoit fit l'impossible pour cacher son passé et décourager la curiosité de ses enfants à ce sujet. Il se prétendait le fils d'un pauvre pêcheur et d'une humble lavandière, ce qui s'accordait mal avec son éducation parfaite et ses vastes connaissances. Outre sa langue maternelle, il savait l'anglais et l'allemand, parlait un castillan élégant, connaissait le latin, le dessin tant technique qu'artistique et les hautes mathématiques, toutes choses peu communes pour l'époque. Pierre Benoit était un franc-maçon.

En 1825, il avait reçu un diplôme maçonnique de la ville de Philadelphie : "Apôtre et Grand-Maître Charbonnier".

D'emblée, il bénéficia de hautes protections notamment celles du général Belgrano et de Bernardine Rivadavia.

Il était né en France mais il n'avait jamais prétendu être Louis XVII. C'est son arrière petit-fils Federico Zapiola qui le premier a prétendu que son aïeul était le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

D'après lui, Pierre Benoit était un "carnonieri", un libéral argentin. Il était aussi un peintre. Dans l'un de ses tableaux, l'on note : L.C.R.F. - P.B. que son petit-fils traduit : Louis Charles, Roi de France, Pierre Benoit.

Sauvé du Temple, "Louis XVII" fut confié à M. de Petival au château de Vitry. Plus tard, sous le nom de Pierre Benoit, entre 1808 et 1814, il serait dans la marine impériale.

Le 14 avril 1814, l'aspirant Benoit reçoit du chef maritime du premier arrondissement : **Le Coat de Saint-Haoen** à Boulogne, l'ordre de prendre le commandement du bateau de seconde espèce n° 274 en opération dans la Manche.

Comme nous l'avons vu, il arrive à Buenos-Aires le 17 juillet 1818. Obligé de renoncer à la marine par une ancienne blessure à la jambe, il est chargé en 1820 d'accompagner le naturaliste Aimé Bonpland qui va herboriser dans le centre de l'Amérique du Sud.

Benoit était aussi connu comme philanthrope.

On a gardé de lui des tableaux, des dessins et cinq portraits : deux de lui-même en officier de la marine impériale, dans un cadre orné de fleurs de lys, un représentant la reine Marie-Antoinette en prison, un de Madame Elisabeth et un de la Duchesse d'Angoulême.

Bibliographie :

* Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux n° 304 - juillet 1976 - article de M. Paul Bonny.

* Science Historique - 1er semestre 1965 :

Excellent article de M. Gustavo Buratti, intitulé : "Pierre Benoit était-il Louis XVII". M. Gustavo Buratti est Membre du Cercle d'études historiques sur la Question Louis XVII".

NOTES SUR LES DUCS DE NORMANDIE

Par Monsieur Pierre JANIN

Membre du Cercle d'études historiques sur la Question Louis XVII.

Le 27 mars 1785, naquit Louis Charles, second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, titré Duc de Normandie sur les fonds baptismaux. Certains ont supposé que le Roi avait choisi ce titre de Duc de Normandie en souvenir des témoignages qu'il avait reçus lors de son voyage à Cherbourg. Les travaux de constructions que le Roi avait demandés, ne commencèrent que le 21 juin 1786.

La naissance de l'enfant royal, Duc de Normandie, a fait rechercher les périodes où ce titre a été porté.

Les chercheurs et historiens qui se sont penchés sur le sujet, ne sont pas tous d'accord.

Le "Journal de Bruxelles" rapporte rapidement la chronologie suivante (de Paris, le 6 avril 1785) :

"On sait que la couronne fut en possession de cette Province (La Normandie) jusqu'au commencement de Rollon et de ses Danois.

Philippe Auguste la reprit sur Jean-Sans-Terre, roi d'Angleterre en 1203 ; le Roi Jean, fils aîné de Philippe de Valois, Charles V son fils et Charles de France, second fils de Charles VII, titré ensuite Duc de Guyenne et mort à Bordeaux en 1472, portèrent tous trois le nom de Duc de Normandie.

D'après le JOURNAL DE PARIS, du vendredi 8 vril 1785 :

Les Ducs de Normandie

Rollon [1] fut le premier Duc de Normandie, il était le chef des Peuples du Nord qui, sous les successeurs de Charlemagne, vinrent ravager les meilleures provinces du Royaume. Charles III, dit le Simple, fut forcé de faire un traité avec eux en 912, par lequel il donna sa fille en mariage à Rollon, et abandonna la partie de la Neustrie, qu'on appelait déjà Normandie.

A Rollon succéda **Guillaume [2]** longue épée qui fut tué en 942. Louis IV, dit d'Outremer, Roi de France, profita de cette mort pour s'emparer de la Normandie, au préjudice du fils de Guillaume, nommé **Richard [3]** à qui cette province fut rendue peu d'années après.

Robert [4] dit le Diable, fut le quatrième Duc de Normandie ; il aida Henri I, petit-fils de Hugues Capet à soumettre les rebelles et à battre, en trois occasions, le Comte de Champagne, Henri, pour reconnaître ces services, lui céda les villes de Givors, de Chaumont, de Pontoise et tout le Vexin. Robert le Diable mourut en 1035 et **Guillaume [5]** le Bâtard, son fils, lui succéda malgré l'opposition de plusieurs Seigneurs descendants des Ducs de Normandie ; il fut nommé depuis Guillaume le Conquérant, parce qu'il conquit l'Angleterre, où Saint-Edouard l'avait appelé pour lui succéder. Guillaume mourut à Rouen en 1087 âgé de 61 ans ; il donna la Normandie à **Robert [6]** son fils aîné ; Henri son troisième fils, qui après la mort de ses deux frères, régna en Angleterre sous le nom de **Henri I [7]** réunit la Normandie à sa couronne en l'an 1106. Ce monarque mourut en 1135 sans laisser d'enfants mâles ; ses successeurs au trône d'Angleterre possédèrent la Normandie après lui, à savoir : **Etienne [8]** Comte de Boulogne, **Henri II [9]** de la Maison d'Anjou (Plantagenet) et **Richard [10]** Coeur de lion, qui laissa Artus, son fils, en bas âge, et sur qui **Jean-Sans-Terre [11]** usurpa la Normandie et le Royaume d'Angleterre après avoir fait mourir cet enfant, son neveu.

Ce meurtre le fit citer à la Cour des Pairs de France, où il ne comparait pas ; la confiscation des Etats qu'il avait dans le Royaume fut prononcée et Philippe Auguste, en 1203, se mit en possession de la Normandie et la réunit à la Couronne, environ 300 ans après qu'elle en avait été détachée.

Depuis ce temps, il n'y a plus eu de Ducs particuliers de Normandie : trois Princes de la Maison de France en ont seulement porté le nom.

*Le premier fut le fils aîné de Philippe de Valois, auquel il succéda au trône de France, sous le nom du **Roi Jean [12]** ; le second, **Charles V [13]**, fils du précédent, qui porta le titre de Duc de Normandie avec celui de Dauphin ;*

*L'autre, **Charles de France [14]**, second fils de Charles VII, qui le quitta pour prendre celui de Duc de Guyenne et mourut à Bordeaux en 1472, sous le règne de Louis XI, son frère.*

Ainsi, il y a eu un intervalle de plus de 313 ans entre ce Prince et le Duc de Normandie, second fils du Roi Louis XVI, qui vient de naître.

LA PRESSE ET LOUIS XVII

Historama :

Gérard Guicheteau a décidé de créer la rubrique :
BICENTENAIRE DE LOUIS XVII.

Le Cercle d'études historiques sur la question Louis XVII est chargé d'établir la chronologie de la vie du petit Dauphin.

Historia :

Gilles Henry est l'auteur d'un article sur Louis XVII dans la revue Historia numéro de juillet. L'auteur nous promet une suite dans le prochain numéro. Chaque membre du Cercle est donc attentif à cette future parution. Le Cercle félicite Monsieur Gilles Henry qui d'ailleurs est membre de notre Cercle.

Point de Vue :

Dans le numéro du 29 juin, un article sur un faux dauphin : Pierre Benoit.

Le Figaro du 26 mars 1993 :

Ce quotidien annonce :

*"Dans sa galerie du passage Véro-Dodat, Pierre Passebon réalise un petit exploit en présentant quelques meubles du décorateur **Emilio Terry** des années 1920 à 1950.*

*Ainsi, ce créateur affiche son double goût pour un néo-classicisme inventif se réclamant de Palladio et de Ledoux et a inventé le **Style Louis XVII** car telle fut désignée sa création".*

L'Est Eclair Dimanche du 18 avril 1993 :

Le troyen **Antoine Simon**, gardien de Louis XVII, enfin réhabilité ?

La manie des réhabilitations n'a pas encore songé à ramasser dans l'égout ce nom de Simon, pour essayer de le laver à la face du monde ...

Ainsi s'exprimait en 1866, A. de Beauchesne dans son ouvrage sur Louis XVII.

L'un des membres du Cercle Louis XVII, Gérald Pietrek vient de terminer un livre intitulé : **Simon, Presidan.**

Après dix années de recherches et une foule de documents inédits, Gérald Pietrek est parvenu à lever une grande partie du voile sur le cordonnier Simon ; mais il reste encore une partie du mystère : Simon fut-il un agent royaliste et Louis XVII est-il réellement cet enfant défunt du Temple ?

Le Pèlerin Magazine N° 5770, 2 juillet 1993 :

Louis XVII, le roi sans couronne par Jacqueline Monsigny.

La Nacion, journal argentin :

El enigmatico destino de Luis XVII par Luis F. Nunez

Lu pour Vous :**Robespierre ou le délire décapité par Pierre-Alexandre Bourson**

Pierre-Alexandre Bourson a présenté avec une grande honnêteté ce personnage qui n'est pas toujours sympathique et dont l'étiquette d'incorruptible avait fait les beaux jours de certains professeurs d'histoire.

Par ailleurs, les illustrations sont belles et bien choisies. Quant au "petit dictionnaire" des personnages entourant Robespierre, c'est une idée excellente car tous les lecteurs ne sont pas au fait de la question.

L'on rappelle que Pierre-Alexandre Bourson est membre du Cercle historique et l'on constate que les membres de notre Association sont particulièrement très actifs. Les félicitations du Cercle sont adressées à tous ces historiens.

Editions Buchet/Chastel

LIVRES d'OCCASION

La légitimité :

1884	Relié Toile	400 F
1885	Broché	300 F
1909	N° 2	20 F
	N° 3	20 F
1926	N° 7 - 8 - 9	20 F
1934	Année Complète (2 numéros)	40 F

Octave Aubry

Le Roi Perdu Le roman dans l'histoire 250 F
Fayard 1924 Relié 1/2 cuir

Le Roi Perdu Le livre de demain 80 F
Fayard 1931 Broché

Le Roi Perdu
+ Marie Walewska
+ le lit du Roi 160 F
Le livre de demain
relié percaline bleu

Moncelle Maurette

Madame Capet Pièce (Petite Illustration)
2 avril 1938 30 F

Les cahiers de l'histoire n° 3 L'énigme du Temple
1960 60 F

(Les prix sont nets + le port (20 F))

N.D.L.R. : Seuls, les auteurs ont la responsabilité de leurs écrits et le Cercle d'Etudes historiques sur la question Louis XVII décline toute participation en tout ou partie dans la nature ou le fond des articles édités ici.